

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Réunion du 16 JUILLET 2021

L'an deux mil vingt et un et le vendredi seize juillet à 09 h 30, le Conseil Départemental s'est réuni à l'Hôtel du Département, sur la convocation et sous la présidence de M. Philippe MARTIN, Président du Conseil Départemental.

Etaient présents : MM. M. AURORA, X. BALLENGHIEN, Mme N. BARROUILLET, M. C. BONNE, Mmes C. BOUE, F. CASALE, MM. G. CASTET, R. CASTETS, JP. COT, Mmes C. DASTE-LEPLUS, C. DEJEAN-DUPEBE, M. / DESENLIS, Mmes C. DUCARROUGE, C. DUMONT, M. P. DUPOUY, Mme P. ESPERON, MM. M. GABAS, B. GENDRE, V. GOUANELLE, B. KSAZ, Mmes E. LAFON, E. LANAVE, M. F. LARROQUE, Mme V. MANISSOL, M. P. MARTIN, Mmes Y. RIBES, H. ROZIS LE BRETON, M. J-P. SALERS, Mmes C. SALLES, C. SARNIGUET, I. TINTANE et L. TOISON.

Excusés ou absents : MM. F. DUPOUEY et J. SAMALENS.

Ont donné procuration : M. F. DUPOUEY à Mme C. SALLES et M. J. SAMALENS à Mme C. DUMONT

Délibération adoptée à l'unanimité

OBJET : Election des représentants du Conseil Départemental pour siéger au sein du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

-
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales, dont notamment les articles L. 3111-1 et suivants relatifs à l'organisation des départements ;
- VU le rapport du Président du Conseil Départemental du Gers ;
- VU l'avis des commissions organiques compétentes ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Le Conseil Départemental décide :

Conformément aux articles L1424-24-2 et L1424-24-4 du Code Général des Collectivités territoriales,

Une seule candidature ayant été déposée pour chaque poste à pourvoir,

- d'élire les représentants du Conseil Départemental pour siéger au sein **du Service Départemental d'Incendie et de Secours du Gers (SDIS)**, ainsi qu'il suit :

Titulaires

- . Bernard GENDRE
- . Charline DUMONT
- . Philippe DUPOUY
- . Céline SALLES
- . Francis DUPOUEY
- . Françoise CASALÉ
- . Jean-Pierre SALERS
- . Chantal DEJEAN-DUPÈBE
- . Gérard CASTET
- . Jérôme SAMALENS
- . Jean-Pierre COT
- . Patricia ESPERON
- . Isabelle TINTANE
- . Francis LARROQUE

Suppléants

- . Cathy DASTE-LEPLUS
- . Camille BONNE
- . Lydie TOISON
- . Bernard KSAZ
- . Nathalie BARROUILLET
- . Hélène ROZIS LE BRETON
- . Charlette BOUÉ
- . Michaël AURORA
- . Yvette RIBES
- . Elodie LANAVE
- . *(pas de désignation)*
- . Valérie MANISSOL
- . Vincent GOUANELLE
- . Chantal SARNIGUET

A titre d'information, M. Bernard GENDRE est le représentant du Président du Conseil Départemental au sein de cette instance.

Le Président,

Philippe MARTIN.

Délibération transmise et reçue en Préfecture le

Le Président du Conseil Départemental certifie que la présente délibération a été affichée le et sera publiée au Recueil des Actes Administratifs du mois de Juillet 2021.